

# Prêt-à-porter : l'enseigne française Burton of London en redressement judiciaire

Par Le Figaro avec AFP  
Publié le 16 juin 2023



L'enseigne est la dernière d'une longue série d'entreprises en difficulté dans le secteur de l'habillement. *Stock Adobe*

**L'enseigne est en difficulté depuis plusieurs mois. Elle est en procédure de sauvegarde depuis fin 2022.**

La chaîne française de magasins Burton of London, en procédure de sauvegarde depuis octobre 2022, a été placée en redressement judiciaire, a indiqué jeudi son actionnaire principal, Thierry Le Guénic. «*On a eu une conversion de la (procédure de) sauvegarde en redressement judiciaire*», a expliqué Thierry Le Guénic, qui a racheté la chaîne pour un euro symbolique fin 2020, précisant que «*le projet*» pour rendre l'entreprise rentable «*reste identique*». André, Camaïeu, San Marina, Kookaï, Gap France... Burton of London, qui se définit comme «*la plus anglaise des marques françaises*», s'ajoute à la liste des victimes d'une crise profonde qui touche

l'habillement, avec une succession de liquidations et redressements judiciaires. En cause : la crise sanitaire mais aussi la concurrence de la vente en ligne et du marché de la seconde main.

Le plan de redressement a entraîné la fermeture de 26 points de vente en février, notamment ceux d'Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, la Roche-sur-Yon, Créteil, Montauban ou encore Paris Montparnasse -- un chiffre confirmé jeudi par le propriétaire de l'enseigne. Selon les syndicats en février, Burton of London cherchait à fermer ou céder 62 magasins, pour en garder 47, menaçant quelque 220 salariés sur les près de 440, un chiffre qualifié alors de «*maximum du maximum*».

## **Se «recentrer sur l'homme»**

Dans les points de vente que Burton of London ne ferme pas ou ne cherche pas à céder, les collections pour femme vont disparaître pour se «*recentrer sur l'homme*», et les points de vente «*accueilleront d'autres marques*» de vêtements pour homme, avait expliqué l'actionnaire majoritaire en février. Trois magasins - Colmar, Rouen et Chartres- seront les premiers à tester ce concept de magasin multimarques. Le placement en redressement judiciaire du groupe, qui était initialement la filiale française d'une marque anglaise fondée en 1904, a été décidé le 12 juin par le tribunal de commerce de Paris, a confirmé Thierry Le Guénic.

En 2020, l'entrepreneur a également racheté l'enseigne d'ameublement Habitat au groupe Cafom ainsi que, avec l'investisseur Stéphane Collaert, le chausseur [San Marina](#), placé en février en liquidation judiciaire, entreprise dont il s'était désengagé en juillet 2021, a précisé son entourage. Il a également repris la marque de prêt-à-porter Paule Ka et la marque de lingerie Maison Lejaby, et fait partie avec Stéphane Collaert d'un trio d'investisseurs qui avait racheté en 2019 Chevignon à Vivarte.